

MONT AUTO ÉCOLE

9 rue de Paris, 95680 Montlignon
01 85 11 01 22 | Agrément n°E2309500110
RCS 922 473 301 00013 | APE 85.53Z

PROGRAMME DE FORMATION : PERMIS B (BOÎTE AUTOMATIQUE)

1. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- **Public** : Tout candidat souhaitant apprendre à conduire un véhicule léger.
- **Âge** : 17 ans minimum
- **Prérequis** : Avoir effectué l'évaluation de départ obligatoire (Easy System) et posséder un numéro NEPH valide.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif est d'amener le candidat à la maîtrise de compétences sécuritaires, écologiques et citoyennes pour l'obtention du permis de conduire catégorie B, conformément au REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne).

3. DURÉE ET MODALITÉS

- Théorie : Durée illimitée (selon contrat) jusqu'à l'obtention de l'ETG.
- Pratique : Minimum légal de 13 heures de conduite (individuelles).
- Délai : Selon planning et disponibilités du candidat.

4. CONTENU PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

La formation théorique (le Code de la Route)

L'objectif : Permettre au candidat de comprendre les règles de circulation, d'identifier les risques routiers et d'adopter un comportement responsable avant d'aborder la phase pratique.

Les cours et tests traitent l'intégralité des thèmes de l'**Examen Théorique Général** (ETG) :

- **L – La circulation routière** : Signalisation, intersections, priorités, règles de dépassement.
- **C – Le conducteur** : Vigilance, temps de réaction, effets de l'alcool, des drogues et des médicaments.
- **R – La route** : Conduite de nuit, par intempéries, sur autoroute ou en zones de travaux.
- **U – Les autres usagers** : Partage de la route avec les piétons, cyclistes et véhicules encombrants.
- **D – Notions diverses** : Documents administratifs, permis à points, infractions et sanctions.
- **S – Porter secours** : Comportement en cas d'accident et gestes de premiers secours.
- **P – Précautions en quittant le véhicule** : Sortie en sécurité, installation des passagers.
- **M – Mécanique et équipements** : Entretien du véhicule, témoins d'alerte, pneumatiques.
- **S – Sécurité des passagers et du véhicule** : Ceinture de sécurité, airbags, sièges enfants.
- **E – L'environnement** : Principes de l'éco-conduite et respect des zones à faibles émissions.

Outils d'apprentissage

- **Le Livre de Code (Support physique)** : Un ouvrage complet traitant des 10 thèmes officiels du permis de conduire. Il permet un apprentissage structuré et une consultation rapide des règles et panneaux.
- **Plateforme Pass Rousseau (Support numérique)** : Un accès 24h/24 et 7j/7 permettant de consulter des cours thématiques en ligne, des vidéos explicatives et de suivre sa progression en temps réel.

Entraînement et Évaluation en Agence

L'élève a la possibilité de venir s'exercer directement à l'auto-école durant les horaires d'ouverture du secrétariat pour bénéficier d'un cadre de travail dédié :

- **Séries de Type "Examen Blanc"** : Des séries de 40 questions chronométrées, conformes aux conditions de l'épreuve officielle, pour évaluer le niveau global.
- **Séries Thématiques (10 questions)** : Un entraînement ciblé sur l'un des 10 thèmes du Code (ex: signalisation, conducteur, mécanique). Ces séries permettent de travailler spécifiquement les points de difficulté identifiés lors de l'apprentissage.
- **Accompagnement** : Possibilité de solliciter l'équipe pédagogique pour obtenir des explications complémentaires sur les erreurs commises.

L'élève décide de s'inscrire dès qu'il se sent prêt et en confiance.

- Critère de réussite : Pour garantir les meilleures chances de succès, nous préconisons l'obtention régulière de scores inférieurs à 5 fautes lors des examens blancs effectués en salle ou sur la plateforme de suivi.

MONT AUTO ÉCOLE

9 rue de Paris, 95680 Montlignon
01 85 11 01 22 | Agrément n°E2309500110
RCS 922 473 301 00013 | APE 85.53Z

La formation pratique (Les 4 Compétences)

L'objectif : Amener l'élève à la maîtrise de compétences sécuritaires, écologiques et citoyennes pour devenir un conducteur autonome et responsable. La formation est basée sur le REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne).

Le programme s'articule autour de 4 compétences globales :

- **Compétence 1 : Maîtriser le véhicule à allure lente ou modérée, le trafic étant faible ou nul.**
 - Contenu : Installation au poste de conduite, démarrage et arrêt, manipulation du volant, utilisation de la boîte de vitesses, regard et équilibre.
- **Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.**
 - Contenu : Recherche d'indices utiles, choix de la position sur la chaussée, franchissement d'intersections et changement de direction.
- **Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
 - Contenu : Insertion sur voies rapides, circulation en agglomération dense, croisement et dépassement, prise en compte des usagers vulnérables (piétons, cyclistes).
- **Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.**
 - Contenu : Suivi d'un itinéraire en autonomie, analyse des risques, vérifications du véhicule, principes de l'éco-conduite.

Méthodologie et Outils Pédagogiques

- **Cours Individuels** : Les leçons de conduite sont dispensées de manière individuelle avec un enseignant diplômé d'État.
- **Le Livret d'Apprentissage Numérique** : Véritable fil conducteur de la formation, il permet à l'élève et à l'enseignant de suivre la progression en temps réel, de noter les compétences acquises et de fixer les objectifs de la leçon suivante.
- **Évaluation Continue** : Chaque séance débute par un rappel de l'objectif précédent et se termine par un bilan pédagogique tracé dans la fiche de suivi.
- **Auto-évaluation** : À chaque étape, l'élève est invité à évaluer lui-même son sentiment de maîtrise pour favoriser sa prise de conscience des risques.

Validation de la formation et Examen

- **Bilans de compétences** : Des évaluations régulières sont réalisées pour mesurer l'évolution de l'élève.
- **Examen Blanc** : En fin de formation, un bilan global en conditions réelles d'examen est effectué. Il permet de valider l'aptitude du candidat à être présenté à l'épreuve pratique.
- **Seuil réglementaire** : Le volume de formation ne peut être inférieur au minimum légal (20 heures en boîte manuelle) sauf cas particuliers prévus par la loi.

5. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pour garantir la qualité de l'apprentissage, Mont Auto École utilise :

- **Véhicule** : Toyota Yaris Cross hybride entretenue et équipée de doubles commandes.
- **Outils numériques** : Accès Pass Rousseau (exercices en ligne) et livret d'apprentissage dématérialisé.
- **Évaluation** : Logiciel Easy System pour l'évaluation initiale.
- **Encadrement** : Enseignants de la conduite diplômés d'État (BEPECASER ou titre professionnel ECSR).

6. SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRÈS

- **Évaluation continue** : Notée après chaque leçon sur le livret numérique.
- **Auto-évaluation** : L'élève évalue son propre sentiment de maîtrise.
- **Bilan d'étape** : Un examen blanc est organisé avant la fin de formation pour valider l'aptitude à l'examen final.